

Insuffisance  
périscolaire

L'absence de pratiques culturelles ou sportives, hors des temps scolaires, accroît les inégalités socioculturelles. La loi de refondation de l'école du 8 juillet 2013 l'a reconnu. Les enfants qui ont des grosses difficultés scolaires n'accèdent pas aux activités de loisirs et de culture, car ils sont généralement issus de familles démunies ou souffrant du chômage. La loi a donc instauré des nouvelles activités éducatives périscolaires (NAP), notamment le mercredi matin, afin de contribuer au développement de tous les enfants, à leur épanouissement, à leur implication dans la vie collective. Trois ans après la réforme, le taux de fréquentation des NAP est égal ou supérieur à 70 % pour les écoles primaires contre 53 % pour les maternelles. Même s'ils s'accordent sur l'utilité du dispositif, les maires et présidents d'intercommunalités ont énormément de mal à faire face à son financement (de 231 à 243 euros par enfant), au recrutement et à la qualification du personnel, à la fourniture et à la mise aux normes de locaux. Pour boucler leur budget, les élus territoriaux recourent aux bénévoles (43 %) et aux associations d'éducation populaire (41 %) pour encadrer les NAP. Du provisoire qui ne peut durer longtemps sans budget national équilibrant les inégalités de ressources communales.

L'école  
de la vie sociale

POUR EN FINIR AVEC LA SECTORISATION QUI SEGMENTE LA VIE DE L'ENFANT EN TEMPS SCOLAIRE, TEMPS DU SPORT, TEMPS DES PARENTS, UNE AMICALE LAÏQUE S'ATTACHE À CONSTRUIRE UN CONTINUUM ÉDUCATIF LIANT PARENTS, ENSEIGNANTS ET ENFANTS. UN TRACÉ DE VIE SOCIALE.

**A** Saint-Orens-de-Gameville (11 000 habitants), près de Toulouse, l'amicale laïque tient un grand rôle dans la vie, surtout entre 3 et 18 ans. Créée en 1986, elle se dédie à l'accompagnement éducatif périscolaire. « Notre vocation est de placer enfants et ados de tout milieu social dans les meilleures conditions pour apprendre et progresser », résume Jean-François Pontier, directeur de l'amicale laïque, qui compte 60 salariés (dont 34 à temps plein).

## ACCOMPAGNER

De 3 à 11 ans, les enfants sont accueillis dans les centres de loisirs associés à l'école (CLAE) durant la pause méridienne et le soir après les cours :

**41 %  
DES MAIRES  
FONT APPEL AUX  
ASSOCIATIONS  
POUR GÉRER LE  
PÉRISCOLAIRE.**

« Nous répondons à un besoin social – garder les enfants en sécurité – avec une proposition éducative, complémentaire à celle de l'école et de la famille. L'enfant doit pouvoir pratiquer des activités culturelles, ludiques ou sportives, mais aussi se défouler, ne rien faire, ou dormir le temps d'une sieste. » Les animateurs des CLAE apportent aux équipes éducatives un regard décalé et complémentaire : « Partager les repas avec les enfants, c'est aussi pouvoir observer leur comportement, comment ils nouent ou pas des relations, les observer. Notre atout, c'est que nous les accompagnons durant toute la scolarité, et que nous abordons les problématiques familiales que l'école ne perçoit pas toujours. »

De 11 à 18 ans, les jeunes peuvent « participer à un projet – vidéo, cuisines du monde... –, en concevoir un – comme le skate park – ou seulement discuter avec des copains, jouer au baby-foot... Les projets de loisirs et de séjours sont autant que possible initiés par les jeunes et “cofinancés” pour être accessibles à tous : ils font de petits jobs (vendre des gâteaux, repeindre les vestiaires d'une collectivité) et l'amicale laïque complète. »

Au niveau du collège, au-delà de l'aide aux devoirs, une quinzaine d'ados se voit proposer des activités artistiques, scientifiques et techniques, des accompagnements personnalisés. Les animateurs impliquent aussi les parents dans la scolarité de leur enfant afin d'améliorer leur relation avec le collège : « Certains de ces jeunes se vivent comme des rebus, souligne Jean-François Pontier, rejetés par l'école et en grande difficulté avec leur famille. Ici, ils réalisent qu'ils peuvent réussir dans d'autres activités ou dans leurs relations avec les autres. » C'est leur regard négatif sur eux-mêmes, mais aussi celui du parent ou de l'enseignant que l'amicale laïque s'emploie à changer. **ÉLIANE**

**PATRIARCA**

